

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration
du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN)
tenue le 18 juin 2024, à 19 h en son centre administratif (70, rue
des Oblats Est), sous la présidence de Mme Geneviève Wagner**

Sont présents : M. Carl Bergeron
M. Pierre-Luc Brunet, directeur des Services éducatifs
Mme Mélissa Carbonneau
Mme Cynthia De Champlain
Mme Marie-Josée Gagné
M. Serge Gaudet
M^{me} Marie-Ève Germain-Poiré
M. Martin Grenier
Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale
Mme Josée Larivière
Mme Roxanne Martin
M. Stéphane Morrissette, secrétaire général
M. Bobby Pagé (par Teams)
Mme Élodie Roy
Mme Chantal Royer
Mme Geneviève Wagner, présidente

Est absent : M. Tommy Guillemette

Invitée : Mme Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles

Visiteur : Aucun visiteur n'était présent

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum

Mme Geneviève Wagner souhaite la bienvenue à tous. Puis, les membres du conseil présents formant quorum, elle déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflit d'intérêts

CA-156-23-24 SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,
QUE l'ordre du jour présenté est accepté.

**3. Vérification des suites données et adoption des procès-verbaux de la
séance ordinaire du 21 mai 2024.**

CA-157-23-24 SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 21 mai
2024 soit accepté et de dispenser le secrétaire général d'en faire la lecture.

4. Accueil du nouveau membre représentant du personnel enseignant

Mme Anne-Frédérique Karsenti mentionne que Mme Chantal Royer a été nommée membre du conseil d'administration pour combler le poste vacant de membre du personnel enseignant.

Mme Royer a été assermentée le 30 mai 2024 devant Mme Karsenti et M. Morrissette et sera en poste jusqu'au 30 juin 2025.

Mme Royer sera membre du comité de gouvernance et d'éthique jusqu'à la fin de son mandat tel que le prévoit la répartition des comités obligatoires parmi les membres du conseil d'administration.

À ce jour, seul le poste de membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans demeure vacant.

5. Demandes verbales de l'assistance (question du public)

Aucune question n'est adressée au conseil.

6. Rapport des comités de travail

6.1. Comité de vérification

Mme Cynthia De Champlain, porte-parole du comité, mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance ordinaire du conseil d'administration.

6.2. Comité de gouvernance et d'éthique

M. Martin Grenier, co-porte-parole du comité, mentionne qu'une consultation par courriel a eu lieu dans la semaine du 3 juin 2024 concernant l'abrogation de la *Politique relative à la gestion des petites caisses* (P-06-RF); voir le point 7.2.

6.3. Comité des ressources humaines

Mme Geneviève Wagner, porte-parole du comité, mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance ordinaire du conseil d'administration.

7. Décisions (point nécessitant une résolution)

7.1. Nomination de directions adjointes de services

CONSIDÉRANT les articles 174, 198 et 203 de la *Loi sur l'instruction publique* faisant référence à la direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT l'article 89 de la *Règlement relatif à la délégation de pouvoirs* du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) stipulant que la nomination d'une direction générale adjointe relève du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les grandes transformations des dernières années et les nombreuses exigences du travail d'une direction générale;

CONSIDÉRANT l'emphasis de plus en plus importante face à la planification, l'analyse, les moyens à mettre en place et le suivi des tableaux de bord exigés par le ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la culture organisationnelle d'amélioration continue;

CONSIDÉRANT l'importance de donner les moyens légaux à une direction de services pour la rendre imputable face aux nombreuses délégations de pouvoirs qui lui sont octroyées, en plus des pouvoirs imposés par la Loi;

CONSIDÉRANT l'importance de donner la légitimité à une direction générale adjointe (DGA) pour représenter la direction générale (DG) lors d'activités régionales, ministérielles ou de représentation;

CONSIDÉRANT l'augmentation importante du nombre de nomination de DGA et de DGA de services dans plusieurs centres de services scolaires d'environ 6 000 élèves ou moins.

CONSIDÉRANT les besoins actuels de la direction générale, soit de :

- soutenir le déploiement d'une vision pédagogique axée sur la réussite des élèves;
- soutenir le déploiement d'une gestion de la performance (nouvelles exigences du MEQ);

- déployer l'entente annuelle de gestion et d'imputabilité (nouvelles exigences du MEQ);

CONSIDÉRANT le souhait de la DG d'expérimenter et d'analyser un projet de DGA de services d'au plus trois;

CONSIDÉRANT les coûts minimes de ce projet;

CONSIDÉRANT que la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* (communément appelé projet de loi 23) déléguera, à la direction générale, le pouvoir de nommer elle-même une direction générale adjointe, dès juillet 2025;

CONSIDÉRANT le souhait de nommer deux directions générales adjointes de services éducatifs, soit :

- une à la formation générale des jeunes;
- une à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT que la nomination à un poste de direction générale adjointe fait partie des fonctions et pouvoirs du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda, jusqu'au 1^{er} juillet 2025;

CONSIDÉRANT la consultation du comité des ressources humaines du conseil d'administration le 23 avril 2024;

CONSIDÉRANT la consultation du comité de gestion le 13 mai 2024;

CONSIDÉRANT la consultation du conseil d'administration en séance de travail le 13 mai 2024;

CONSIDÉRANT la consultation du comité consultatif de gestion le 22 mai 2024;

CA-158-23-24

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

- d'autoriser Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale, à nommer :
 - une direction générale adjointe des services éducatifs de la formation générale des jeunes;
 - une direction générale adjointe des services éducatifs de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle;
 - et ce, à compter de la rentrée 2024;
- d'autoriser Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice générale, à négocier et à leur faire signer, leur contrat d'engagement respectif.

~~7.2. Abrogation de la politique P-06-RF~~

~~CONSIDÉRANT que la Politique relative à la gestion des petites caisses (P-06-RF) n'est plus à jour;~~

~~CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de Rouyn Noranda souhaite éventuellement la remplacer par une directive;~~

~~CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de gouvernance et d'éthique après le travail fait en consultation par courriel dans la semaine du 3 juin 2024;~~

~~CA-159-23-24~~ — ~~SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,~~

~~D'ABROGER la Politique relative à la gestion des petites caisses (P-06-RF) et que celle-ci soit éventuellement remplacée par une directive.~~

Il est à noter que l'adoption de cette résolution est reportée à l'automne 2024; le comité de vérification devra aussi donner son avis à cause de la nature financière de cette politique et de la directive qui la remplacera.

7.3. Appui au renouvellement des programmes *Sport-études* de l'école D'Iberville

CONSIDÉRANT les articles 86, 96.15 et 110.12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que l'école D'Iberville offre le programme *Sport-études* en hockey et en gymnastique;

CONSIDÉRANT que l'école D'Iberville souhaite offrir ces programmes pour une nouvelle période de cinq ans (2025 à 2030);

CONSIDÉRANT que les responsables du ministère de l'Éducation qui gèrent le dossier des programmes *Sport-études* souhaitent avoir une résolution du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN) appuyant la demande de reconnaissance ou de renouvellement de reconnaissance pour les programmes *Sport-études* de l'école D'Iberville;

CONSIDÉRANT la résolution **CE/2324-34** de l'école D'Iberville attestant que le conseil d'établissement « approuve l'engagement de l'école dans un contrat *Sport-études* ciblant les sports hockey et gymnastique, et ce, pour une durée de cinq ans (2025-2030) »;

CONSIDÉRANT la correspondance du ministère de l'Éducation du 4 juin adressée à la direction de l'école D'Iberville, M. Jean-François Parent, exigeant une résolution du conseil d'administration du CSSRN appuyant le projet susmentionné;

CA-159-23-24 SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu,

D'APPUYER la demande de reconnaissance ou de renouvellement de reconnaissance pour les programmes *Sport-études* (en hockey et en gymnastique) à l'école D'Iberville pour une période de cinq ans (2025-2030).

8. Orientation, consultation, reddition de comptes et information

8.1. Bilan de la personne responsable de l'application des règles contractuelles (RARC)

Mme Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, contextualise et fait le bilan des activités du CSS en matière de contrats en 2023-2024 et présente le *Portait personnalisé des activités contractuelles des organismes public 2022-2023*¹ du CSSRN.

¹ Ce document est une publication annuelle du gouvernement du Québec permettant aux dirigeants d'un organisme public de faire le suivi des activités contractuelles liées à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP).

8.2. Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2024-2025

Mme Anne-Frédérique Karsenti présente les dates des séances ordinaires du conseil d'administration 2024-2025 :

- 27 août 2024;
- séance extraordinaire du CA pour le dépôt du budget 2024-2025 : 24 septembre 2024;
- 10 décembre 2024;
- 18 février 2025;
- 20 mai 2025;
- 17 juin 2025.

8.3. Information sur le budget 2024-2025 (report à l'automne)

Mme Anne-Frédérique Karsenti contextualise et explique pourquoi le budget 2024-2025 est reporté à l'automne 2024.

Ainsi, une séance extraordinaire du CA pour le dépôt du budget se tiendra le 24 septembre 2024 (une séance du comité de vérification se tiendra le 16 septembre 2024);

8.4. Suivi – Organisation scolaire 2024-2025

Mme Anne-Frédérique Karsenti et M. Pierre-Luc Brunet contextualisent et présentent différents documents en lien avec l'organisation scolaire 2024-2025.

9. Informations

9.1. Rapport de la Présidence

Mme Geneviève Wagner, mentionne qu'elle a eu un dîner avec la vice-présidente, la direction générale ainsi que le secrétaire général le 11 juin dernier afin de faire le bilan de l'année et d'échanger sur différents sujets.

9.2. Rapport de la Direction générale

Mme Anne-Frédérique Karsenti présente quelques dossiers sur lesquels elle a travaillé dans les dernières semaines.

9.3. Rapport du Secrétariat général

M. Stéphane Morrissette présente quelques dossiers sur lesquels il a travaillé dans les dernières semaines.

10. Affaires diverses

10.1. Actualités

Les membres posent des questions sur certains éléments concernant de récents événements parus dans les actualités et qui concernent le CSS.

10.2. Documentation du CA

Afin de rendre plus efficace l'organisation de la documentation fournie pour les séances du CA, on nous demande de numéroter les documents selon les points traités.

11. Bilan de la rencontre (huis-clos statutaire)

Mme Geneviève Wagner annonce la tenue du bilan de la rencontre sous la forme d'un huis clos statutaire.

Les gestionnaires se retirent (21 h 07).

- CA-160-23-24

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit ouvert.
- CA-161-23-24

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE le huis clos soit levé (21 h 16).

12.

Date et lieu des prochaines séances

La prochaine séance ordinaire du conseil d’administration sera le mardi 27 août 2024 à 19 h à la salle A300 du centre administratif du CSS.

13.

Levée de la séance

- CA-162-23-24

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu QUE cette séance soit levée.

Et la séance est levée à 21 h 17.

Mme Geneviève Wagner

Présidente

Stéphane Morrisette

Secrétaire général